

Le 22 mai 2014

ACTEOS : Réduction du capital social – Actions auto détenues

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 mai 2014, faisant application de la dixième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2014, a décidé de procéder à l'annulation de 40.000 actions auto-détenues. Cette réduction de capital a été précédée le même jour d'une augmentation de capital suite à la levée d'options de souscription se traduisant par l'émission de 40.000 actions nouvelles et portant ainsi le capital social de 1.400.000 euros à 1.420.000 euros.

La réduction de capital porte sur une quote-part égale à 1,42 % du nombre total de titres avant augmentation de capital précitée, ramenée à 1,41 % du nombre total de titres après augmentation de capital.

A l'issue de cette réduction, le capital social a été réduit de 20.000 euros pour être ramené de 1.420.000 euros à 1.400.000 euros divisé en 2.800.000 actions.

En date du 15 mai 2014, la Société ACTEOS détient encore 37.097 actions soit 1,32 % d'auto-détention.

À propos d'ACTEOS :

Créé en 1986, le Groupe Acteos installé en France, en Allemagne et au Liban propose dans le monde entier des solutions modulaires et intégrées d'optimisation des flux logistiques. Ces solutions à haute valeur ajoutée sont bâties sur le temps réel, l'anticipation, l'intelligence des moteurs et l'aide à la décision. Concepteur, éditeur et intégrateur de logiciels en Supply Chain Management, Acteos synchronise et optimise les flux et les processus tout au long de la chaîne logistique. Acteos offre une gamme couvrant tous les maillons de la chaîne aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique : entreposage, transport, prévision et approvisionnement.

Les titres d'Acteos sont cotés sur NYSE Euronext (compartiment C)

Code ISIN FR0000076861 Code MNEMO : EOS | Reuters : DTNC.LN

Contacts :**ACTEOS**

Joseph Felfeli
Président Directeur Général
Tél. +33 3 20 11 44 64
Mail : j.felfeli@acteos.com